

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1264 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1264

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date de publication
27 août 1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Mohamed Idleh, mle 2820, de la 2e Compagnie de Milice à Randa, arrivant en fin de contrat le 28 août 1964, ne sera pas rengagé pour « mauvaise manière de servir.